

Dijon, 15 juillet 1901

Bon bon cher ami

je n'ai pu voir Deslandes qu'à
midi, attendu qu'il est rentré de
Samoens ce matin seulement à 11^h 1/2.
je lui ai transmis votre communication.

Malgré tout, il s'est décidé à ne
rien faire, suivant ainsi la ligne de
conduite adoptée par Pissin d'accord
avec Schall.

Le bon Deslandes repart pour
Samoens mercredi soir, ayant hélas les
quatre derniers jours de la semaine.
Il n'a pas quitté en toute tranquillité

d'esprit, le petit Jean, qui a subi
là-bas une riposte de son irritation
d'entrailles. Madame Deslandes est
restée également un peu fatiguée,
à la suite du voyage. Les autres
nouvelles de là-bas sont bonnes. Madame
Dagallier y est heureusement arrivée.

Il est à propos de rappeler de votre
part que vous n'avez pas écrit à
moi l'expédition de votre lettre à moi
que vous m'avez écrits jeudi au
passage, ce qui serait bien mieux, surtout
si vous pouviez nous demander à Dijon,
en attendant Madame Labille, on
peut être avec elle. Et tout le
moins dites-moi votre passage à Dijon.

Malheureusement au lieu de votre
samedi, j'ai vu, à défaut de Beauvoisin,
venir à Dijon, mais absent de chez lui,
M. Diallay. Celui-ci m'a dit que la

chose n'avait pas été placée de
vous et allait nous probablement
une solution probablement possible,
plus possible même que celle demandée
en effet, on a conseillé à Tardis
d'après les résultats de l'enquête
faite par la gendarmerie, de
demander plutôt qu'un simple sursis
une dispense définitive de sa période
de 28 jours, et il y a tout lieu
de croire, vu l'état de la situation,
tant personnelle que familiale, que
cette demande d'exemption sera satisfaite.
Vous pouvez donc rassurer à peu près
la sœur de l'intéressé sur l'issue de
la démarche de celui-ci.

Mon frère m'a écrit qu'il est
possible qu'il se trouve à Tardis en
même temps que moi vers la fin du
mois, mais qu'il ne peut en être
sûr, qu'en tout cas il a donné
des ordres chez lui pour que j'y sois reçu.

Je connais par expérience le résultat
habituel de ces incertitudes. Et comme
j'éproue peu de charme à courir à
l'autre bout de Paris pour être hébergé
dans une maison où, je suis à
peu près de rien à profier votre
tranquille quartier, dans lequel seul
j'aurais à Paris. C'est pourquoi j'ai
quelque scrupule d'accepter votre
aimable offre d'hospitalité à un
moment où l'imminence des vacances
met tout en l'air, et dans la crainte
aussi de retarder votre départ. Il me
semble qu'il serait beaucoup plus
simple que j'allasse chercher asile
dans un plaideur hôtel de la rue de
l'Université; ce qui ne m'empêcherait
pas de vous voir beaucoup à la fin
du voisinage. Je compte bien profiter de
ces quelques jours de répit et en
compter dans mon œil un souvenir
avec charme que celui que m'ont
laissé les heures trop brèves passées hier dans votre
joli cottage. Veuillez, je vous prie, redire toute
ma respectueuse gratitude à Madame Loubelle et
à Monsieur votre père. Et pour moi, avec mon
cordial bonjour toute mon amitié. J. J. J.

Ma femme n'était pas elle n'avait pas de chambre, mais dans la nuit
vous passez avec moi la chambre pour d'espérer

72



Monsieur R. Salles

Professeur à la Faculté de Droit de Paris

Eigny

près Beaune

Côte-d'Or.

